

LE PRÉSIDENT

Dossier suivi par :

Carole PENET

Service vie institutionnelle

☎ 02 38 78 75 82

Orléans, le 20 janvier 2023

Objet : Réunion du Bureau d'Orléans Métropole - Convocation.

Cher(e)s Collègues,

J'ai l'honneur de vous confirmer que la prochaine réunion du Bureau d'Orléans Métropole se tiendra le :

Jeudi 26 janvier 2023 à 17h45
Salle du conseil municipal - Hôtel de Ville - Orléans

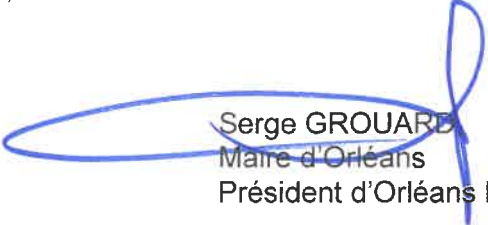
Je vous prie de bien vouloir assister à cette réunion ou vous y faire représenter.

Vous trouverez ci-joints l'ordre du jour de cette séance et les rapports correspondants.

Les projets de délibérations et les annexes sont accessibles (grâce à votre identifiant et votre mot de passe) sur PC à l'adresse suivante : https://idelibre.adullact.org/idelibre_client3/#/identification/ ou sur tablette/iphone/ipad en téléchargeant l'application I-delibre.

Par ailleurs, les pièces annexes aux projets de délibérations pourront être consultées dans les bureaux du service vie institutionnelle d'Orléans Métropole, Hôtel de ville d'ORLEANS, 1er étage, bureau 139, tous les jours ouvrables de 9 h 00 à 11 h 15 et de 14 h 00 à 16 h 15.

Je vous prie d'agréer, Cher(e)s Collègues, l'assurance de ma considération distinguée.


Serge GROUARD
Maire d'Orléans
Président d'Orléans Métropole

Mesdames et Messieurs
les membres du Bureau

~~~~~

**Réunion du bureau métropolitain**  
**le jeudi 26 janvier 2023 à 17h45**  
**Salle du conseil municipal - Hôtel de Ville d'Orléans**  
**Ordre du jour**

Désignation du secrétaire de séance.

**VIE INSTITUTIONNELLE**

**M. le Président** n° 1 Vie institutionnelle - Approbation du procès-verbal de la séance du bureau du 15 décembre 2022.

**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**M. CHOUIN** n° 2 Habitat-logement - Dispositif d'observatoire du logement neuf - Approbation d'une convention de partenariat à passer avec l'association OCELOR - Attribution d'une subvention au titre de l'année 2023.

**M. VALLIES** n° 3 Action foncière - Commune de Saint-Denis-en-Val - Aménagement du Parc de Loire - Rachat anticipé de terrains auprès de l'établissement public foncier local interdépartemental Foncier Cœur de France - Approbation.

**RESSOURCES**

**M. LAVIALLE** n° 4 Mutualisation des achats - Ajout de familles d'achat à la convention de groupement de commandes passée avec le C.C.A.S. d'Orléans et les communes de la Métropole et à la convention de groupement de commandes passée avec la commune d'Orléans et le C.C.A.S. d'Orléans.

**Mme RASTOUL** n° 5 Relations humaines - Modification du tableau des emplois - Approbation.

**M. MARTIN** n° 6 Finances - LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - Construction d'un foyer de vie de 6 logements collectifs adaptés situés Z.A.C. de la Clairière à Boigny-sur-Bionne - Garantie d'un emprunt de 463 106 € à hauteur de 50 % - Approbation.

- M. MARTIN** n° 7 Finances - LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - Construction de 7 logements collectifs locatifs sociaux situés 654 rue de la Cornaillère à Saint-Denis-en-Val - Garantie d'un emprunt de 709 360 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- M. MARTIN** n° 8 Finances - LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - Construction de 8 logements individuels locatifs sociaux situés la Sablonnière, rue de la Gare à Marigny-les-Usages - Garantie d'un emprunt de 745 903 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- M. MARTIN** n° 9 Finances - LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - Construction de 6 logements individuels locatifs sociaux situés 506 route d'Ardon à Olivet - Garantie d'un emprunt de 1 056 125 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- M. MARTIN** n° 10 Finances - LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - Construction de 26 logements collectifs locatifs sociaux situés rue Danton, Z.A.C. Interives à Fleury-les-Aubrais - Garantie d'un emprunt de 2 588 101 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- M. MARTIN** n° 11 Finances - LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - Construction de 32 logements collectifs situés Z.A.C. des Jardins du Bourg, îlot C6 à Ingré - Garantie d'un emprunt de 3 809 250 € à hauteur de 50 % - Approbation.